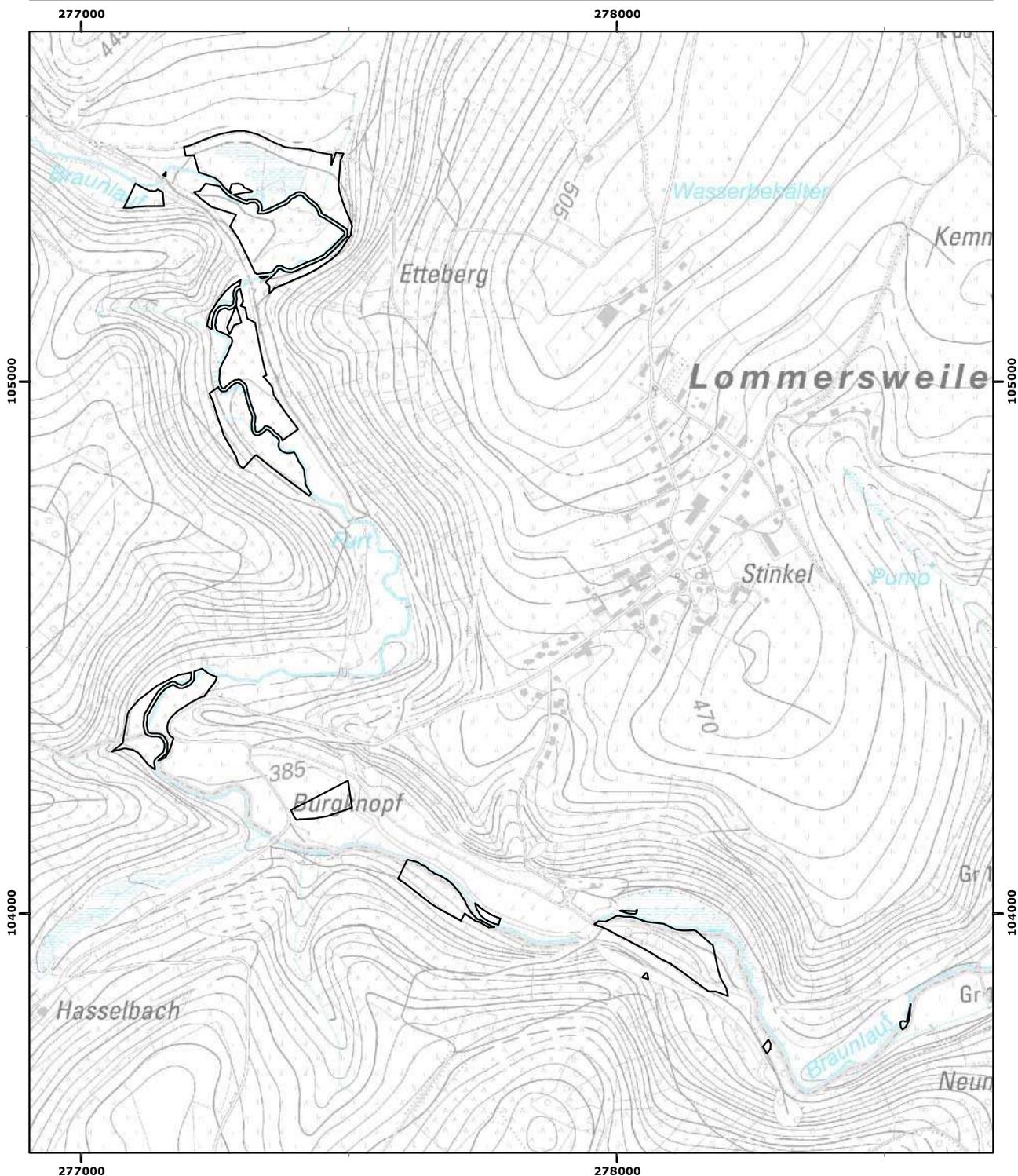


Annexe à l'arrêté du Gouvernement wallon créant la

Réserve Naturelle Domaniale de ' La Vallée du Braunlauf '

à Thommen (Burg-Reuland) et Lommersweiler (Saint-Vith)



Pour le Gouvernement :
Le Ministre-Président,
Élio Di Rupo

La Ministre de l'Environnement,
Céline Tellier

Namur, le
19/10/2023

Vu pour être annexé à l'arrêté du Gouvernement wallon du
créant la Réserve Naturelle Domaniale de ' La Vallée du Braunlauf '
à Thommen (Burg-Reuland) et Lommersweiler (Saint-Vith)

Namur, le
19/10/2023

Echelle : 1:10 000

Carte(s) IGN : 56/7 N

(c) Institut Géographique National - IGN

RND



Coordonnées Lambert belge 1972